

Venez rejoindre Thierry MARX, Président UMIH



LES AVANTAGES ADHERENTS UMIH 62

Delphine est à votre écoute du Lundi au Jeudi au bureau départemental UMIH 62 à ARRAS 03.21.23.28.02

CONSEILS ET EXPERTISE PROFESSIONNELLE

- Juridique, Affaires sociales, Fiscalité, Environnement
- Réglementation : licence, droit social, hygiène, affichage, documents obligatoires... Un expert est à votre service

AVANTAGES ECONOMIQUES

- Une protection juridique spécialisée pour les CHRD incluse dans votre cotisation : Assistance, Accompagnement, Prise en charge (dans la limite des montants contractuels)
- Jusqu'à - 32 % par rapport au tarif public sur les taux de commissions pour les TITRES RESTAURANT
- Jusqu'à 28 % de remise sur les droits d'auteur (SACEM)
- 5 % de remise sur les droits d'interprète et producteur (SPRE)
- Affichage gratuit
- Un Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV)
- Bénéficiaire d'offres de formations professionnelles adaptées à votre métier : permis d'exploitation, HACCP ...
- Un espace Adhérent UMIH PASS
 - > Centrale d'achats : Remise sur vos achats alimentaires, équipements ...
 - > L'équivalent d'un comité d'entreprise : cinéma, spectacle, exposition ... (valable également pour vos salariés moyennant une participation financière)
 - > Accès à toute l'expertise UMIH : circulaires juridiques, sociales, fiscales

ACTUALITES DE VOTRE METIER ET SECTEUR

- Des circulaires sur le juridique, social, fiscal ... et autres informations par mail
- Des réunions proches de chez vous et des visioconférences organisées pour vous

Notre bureau départemental est à votre disposition du Lundi au Jeudi

UMIH 62 – 3 Rue Léon GAMBETTA – 62000 ARRAS - Tél : 03.21.23.28.02 | bureau@umih62.fr | www.umih62.fr